

La mission

La Fondation d'Auteuil, œuvre d'église reconnue d'utilité publique, accueille, éduque, forme et insère des jeunes en grande difficulté scolaire, sociale, familiale ou affective.

Ils sont confiés par leurs familles (70%), les services sociaux ou les juges des enfants (30%).

Ces garçons et filles sont souvent issus de familles en détresse ou en difficulté (conflit, maladie, chômage, pauvreté...) dans leur mission éducative. Ils peuvent être victimes de maltraitances, en prise avec un environnement délinquant, ou simplement en quête de repères.

L'action

S'engager de façon responsable sur des projets concrets avec le concours des adultes impliqués dans son évolution... Voilà la démarche dans laquelle entre progressivement tout jeune accueilli à la Fondation d'Auteuil.

Pour chaque jeune, un parcours personnalisé

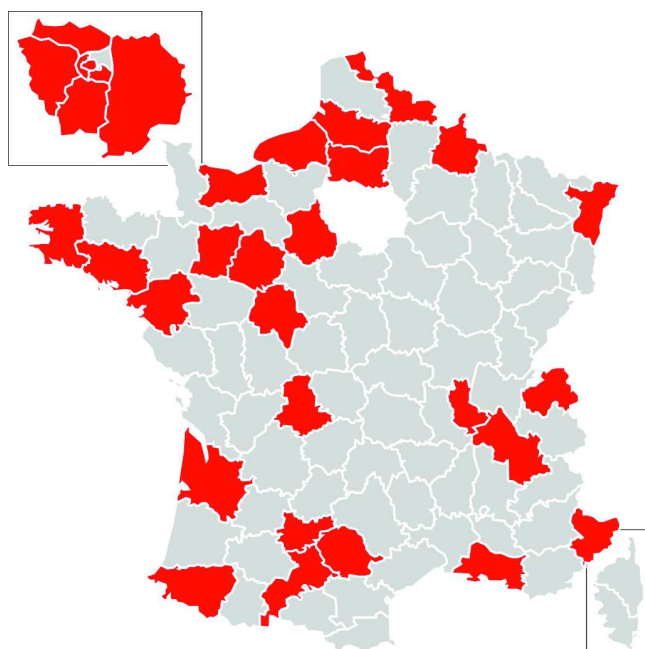
- Le jeune bénéficie d'un accompagnement global en termes d'éducation et de formation.
- Ensemble, jeune, famille et professionnels construisent le parcours personnalisé du jeune, évolutif dans le temps.

Régulièrement évalué et adapté, il inclut

- Des repères et règles de comportement
- Une orientation scolaire et professionnelle
- L'épanouissement des capacités et des talents
- L'ouverture à la dimension spirituelle
- La préparation et le suivi d'une insertion dans la vie professionnelle et citoyenne



Quelques chiffres clés

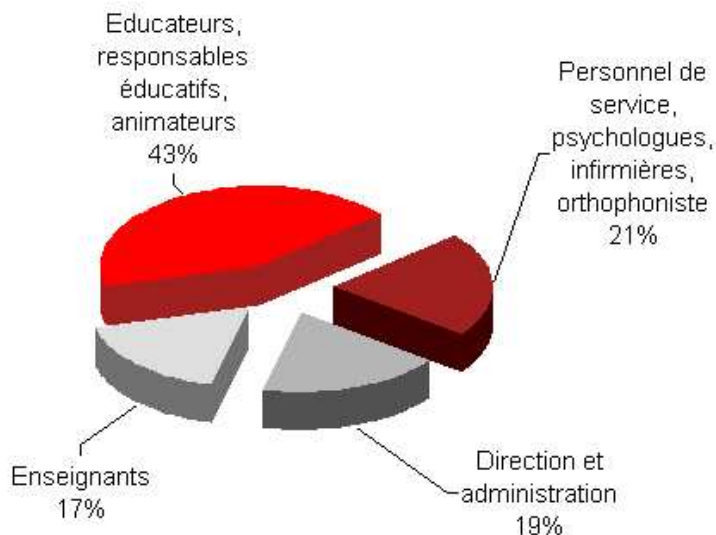


Les jeunes

Plus de 10 000 garçons et filles sont accompagnés **dans 170 établissements** - établissements de la Fondation d'Auteuil, en cours de rapprochement ou en partenariat.

Qui sont-ils ?

- Majoritairement âgés de 6 à 21 ans
- 89 % sont de nationalité française
- 11 % sont de nationalités étrangères dont 3 % sont des mineurs étrangers isolés
- 79 % de garçons et 21 % de filles



4 000 salariés

- 43%** : Educateurs, responsables éducatifs, animateurs
- 17%** : Enseignants
- 21%** : Personnel de service, psychologues, infirmières, orthophonistes, etc
- 19%** : Direction et administration



Les ressources et leur utilisation

- 44 % proviennent de **financements privés** (dons, donations, legs et taxe d'apprentissage)
- 56 % proviennent de **financements publics** (prix de journée, subventions)
- Sur 100 € :
 - 87 € sont directement consacrés aux jeunes*
 - 13 € sont utilisés pour les frais de fonctionnement, d'information et de collecte

* Hors résultat et dotations exceptionnelles de l'exercice

Un peu d'histoire...

- **1866** - L'abbé Louis Roussel recueille des garçons abandonnés à eux-mêmes, condamnés à une mort certaine. Il fonde une œuvre d'Église et comprend très vite qu'il lui faut prendre en charge l'ensemble de leurs difficultés : hébergement, éducation et formation.
- **1923** - L'œuvre Les Orphelins Apprentis d'Auteuil est confiée à la congrégation du Saint-Esprit. Le père Daniel Brottier en prend la direction : deuxième fondateur, il donne une dimension nationale à son action avec un souffle qui nourrit encore la mission de la Fondation d'Auteuil.
- **1929** - Reconnaissance d'utilité publique de la Fondation Les Orphelins Apprentis d'Auteuil.
- **1973 - 2000** - Le temps des Maisons : de l'orphelinat à la suppléance familiale.
- **Depuis 2000** - La Fondation les Orphelins Apprentis d'Auteuil devient la Fondation d'Auteuil, afin de s'adapter à l'évolution de ses missions et de son action : les orphelins représentent en effet moins de 5% des garçons et filles qu'elle accueille. Un parcours personnalisé du jeune est progressivement décliné : de la suppléance familiale à la co-éducation.
- **2006** - La Fondation d'Auteuil fête son 140ème anniversaire et place les garçons et filles qui lui sont confiés sous le signe de la confiance.
- **2007** - La Fondation d'Auteuil adresse une lettre ouverte aux candidats à l'élection présidentielle sur la jeunesse en difficulté.
- **2008** - La Fondation d'Auteuil prolonge sa mission auprès des familles : en rencontrant les familles des jeunes qui lui sont confiés, mais aussi par des actions de prévention (soutien à la parentalité, accueil petite enfance), pour accompagner les parents en difficulté dans leurs responsabilités éducatives.